

Écrit par Ndimurukundo Pierre
Mercredi, 24 Octobre 2018 09:46 -



Le Ministère à la Présidence Chargé des Affaires de la Communauté et Africaine a, en collaboration avec le Secrétariat Général de la Communauté Est Africaine et « Trade Hub Investment » basé en République du Kenya, organisé, du 22 au 24 octobre 2018, à l'Hôtel Roca Golf, une réunion de consultations nationales sur le projet de règlements de la loi sur les mesures Sanitaires et Phytosanitaires et les procédures de l'utilisation des normes de la Communauté Est Africaine.

Lors de l'ouverture des travaux de la réunion sous examen, M. Philbert NSANZAMAHORO, Directeur du Département des Infrastructures, au Ministère à la Présidence Chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine, a, au nom de la Ministre en charge des Affaires de ladite communauté, remercié les participants pour avoir répondu positivement à l'invitation leur adressée. Ce qui, selon lui, constitue un témoignage éloquent de l'intérêt qu'ils attachent au processus d'intégration du Burundi au sein de la Communauté Est Africaine en général et à la promotion du commerce des produits alimentaires au sein de ladite Communauté en particulier.

Du moment que la date du 22 octobre 2018 avait été consacrée, au niveau national, à la commémoration du 25^{ème} anniversaire de l'assassinat du Feu Président Melchior NDADAYE, Monsieur NSANZAMAHORO a demandé aux participants d'observer une minute de silence en la mémoire de cette illustre personnalité qui est morte pour la cause de la Démocratie au Burundi.

Poursuivant son discours, Monsieur NSANZAMAHORO est revenu sur les objectifs de cette réunion de consultations nationales sur le projet de règlements de la loi sur les mesures Sanitaires et Phytosanitaires et les procédures de l'utilisation des normes de la Communauté Est Africaine à savoir analyser et formuler des commentaires en vue d'enrichir ledit projet et

Écrit par Ndimurukundo Pierre
Mercredi, 24 Octobre 2018 09:46 -

examiner les mécanismes proposés pour améliorer le fonctionnement du Comité National sur les mesures Sanitaires et Phytosanitaires.

Il a saisi de cette occasion pour rappeler aux participants que la 10^{ème} Réunion du Conseil Sectoriel sur l'agriculture et la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Arusha, en République Unie de Tanzanie, au mois de juin 2017, a adopté le projet de loi sur les mesures Sanitaires et Phytosanitaires et que par voie de conséquence, il a été demandé au Secrétariat Général de la Communauté Est Africaine, en collaboration avec les Pays Partenaires, d'élaborer et d'harmoniser des réglementations spécifiques pour faciliter la mise en œuvre du Protocole sur les mesures Sanitaires et Phytosanitaires.

Le Directeur du Département des Infrastructures au Ministère à la Présidence Chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine a terminé son discours en réitérant l'engagement du Burundi quant à la protection de la santé des personnes, des animaux et des plantes ainsi que la promotion du commerce des produits alimentaires.

Organisées depuis le 22 octobre 2018 pour se clôturer le 07 novembre 2018, ces réunions de consultations nationales dans les Pays Partenaires de la Communauté Est Africaine visent l'élaboration des réglementations sanitaires et phytosanitaires et des procédures opérationnelles ainsi que l'examen de la coordination des dossiers sanitaires et phytosanitaires au sein de la région couverte par la Communauté Est Africaine.